



# Examen professionnel de secrétaire administratif Au titre de l'année 2023

L'UNSa Justice SG AC vous annonce l'ouverture d'un examen professionnel de secrétaire administratif de classe normale organisé par le secrétariat général au titre de l'année 2023.

(Arrêté du 21 juin 2023 autorisant l'ouverture de l'examen professionnel)

Cet examen professionnel de C en B est avant tout la possibilité pour tous ceux qui remplissent les conditions de pouvoir prétendre à un nouveau déroulé de carrière sans la censure de la hiérarchie... Et ce n'est pas rien !



## Qui peut y prendre part

Les fonctionnaires de catégorie C, régis par le décret n° 2006-1760 du 23 décembre 2006 relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'Etat et relevant ou affectés du ministre de la justice.

## Les conditions

Justifier, au 1<sup>er</sup> janvier de l'année 2023, d'au moins sept années de services publics.

## Calendrier prévisionnel :

- ✓ **Inscriptions** : du lundi 26 juin 2023 à partir de 10h00 jusqu'au vendredi 18 août à 17h00 (heures de Paris)
- ✓ **Epreuve écrite d'admissibilité** : mardi 17 octobre 2023
- ✓ **Résultats d'admissibilité** : à partir du 15 décembre 2023
- ✓ **Epreuve orale d'admission** : du 26 février au 1<sup>er</sup> mars 2024
- ✓ **Résultats d'admission** : à partir du 1<sup>er</sup> mars 2024

## Modalités d'inscription



**Attention, l'inscription se fait en deux phases :**

**1/ Préinscription - du 26 juin au 18 août 2023 via le lien suivant :**

[Gestion des concours et examens | Ministère de la justice](#)

**2/ Inscription - transmission des éléments suivants avant le 18 août 2023 :**

- La **fiche d'inscription** (Annexe 1) complétée au format EXCEL ou CALC uniquement (les fichiers PDF ne seront pas traités) ;
- **Le cas échéant, l'état des services authentifiés** en cas de carrière dans d'autres administrations ;
- **Le cas échéant, le formulaire d'aménagements d'épreuve** (Annexe 2) complété accompagné d'un certificat médical (à renseigner par un médecin agréé par l'administration).

Ces documents sont à transmettre **par mail**, jusqu'au 18 août 17h (heure de PARIS) à cette adresse : [concours-sg-b@justice.gouv.fr](mailto:concours-sg-b@justice.gouv.fr) ou **par voie postale** (le cachet de la Poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Ministère de la Justice  
SRH/SDPP/BRFP/Section du recrutement - Examen professionnel C en B 2023  
13 place Vendôme  
75042 PARIS CEDEX 01

Les candidats éligibles au plan de requalification de C en B doivent transmettre avec leur fiche d'inscription l'attestation (ANNEXE 3) validée par la hiérarchie.

**Pour récupérer votre numéro d'inscription et de certificat**, vous pouvez prendre contact avec la section recrutement du service des ressources humaines du secrétariat général ([concours-sg-b@justice.gouv.fr](mailto:concours-sg-b@justice.gouv.fr)) en précisant en objet l'examen professionnel concerné.

## Epreuves

### Epreuve écrite d'admissibilité

- le **mardi 17 octobre 2023** dans les centres d'examens
- Durée 3H, coefficient 3
- Résolution d'un cas pratique et questions visant à mettre les candidats en situation de travail

### Epreuve orale d'admission

- **1<sup>er</sup> semestre 2024** à PARIS



Les candidats admissibles devront transmettre un dossier de Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle (RAEP). Même si ce dernier n'est pas noté, il est recommandé d'apporter un soin particulier à sa rédaction.



### Entretien avec un jury :

Il débute par la présentation du candidat puis le jury s'appuie sur le dossier RAEP du candidat.

Ce dossier devra être transmis par mail **et** par voie postale :

**1/ Un exemplaire, en PDF, par mail** à envoyer, au plus tard le **2 février 2024** - 17h00 (Heure de PARIS) à cette adresse : [concours-sg-b@justice.gouv.fr](mailto:concours-sg-b@justice.gouv.fr)

**2/ Deux exemplaires par voie postale** (Cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Ministère de la Justice  
SRH/SDPP/BRFP/Section du recrutement - Examen professionnel C en B 2023  
13 place Vendôme  
75042 PARIS CEDEX 01

## Résultats

Les résultats de l'examen professionnel seront consultables sur l'Intranet du secrétariat général à partir du 1<sup>er</sup> mars 2024.

**Bonne chance à Toutes et à Tous !**

Paris, le 28 juin 2023  
Sandrine DEBATS,  
Secrétaire générale

On n'en fera jamais **ASSEZ** pour vous !



mail : [synd-uns-justice-sg@justice.fr](mailto:synd-uns-justice-sg@justice.fr) - Tél. : 01 70 22 75 09